

*des Princes &c.* Decemb. 1721. 397

Pour faciliter & acclerer l'édition de cet Ouvrage si avantageux, l'Auteur a jugé à propos d'établir des souscriptions aux conditions suivantes:

1. Cet Ouvrage sera en deux gros volumes *in folio*, belle marge, beau papier, on a commencé l'impression au commencement de 1721.

2. L'on recevra des souscriptions en entier ou par moitié pendant le cours de cette année. Elles seront de 50. livres chacune pour chaque exemplaire en feüilles, dont ceux qui souscriront payeront 25. livres comptant pour moitié, les autres 25. livres en recevant l'exemplaire.

3. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront ledit exemplaire 80. livres aussi en feüilles.

4. Chaque personne pourra prendre tel nombre de souscriptions qu'il jugera à propos aux conditions ci-dessus.

Ceux qui voudront souscrire, le feront chez le Sr. le Moine Notaire au Châtelet de *Paris*; rue de Buffly, Fauxbourg St. Germain. Les souscriptions seront imprimées, remplies & signées de lui, & visées de l'Auteur.

II. Le Pere Nicolas Parth. Giannetasio de la Compagnie de Jesus, vient de mettre au jour la belle & curieuse Histoire de *Naples* en 3. volumes *in quarto*, imprimée à *Naples* chez Mutio sous ce titre, *Nicolai Parthenii Giannetasii & Societate Jesu, Historia Neapolitana.* *Histoire de Naples.*

Quoique le dessein de ce Sçavant Jesuite ne soit que d'écrire simplement l'Histoire de *Naples*, il n'a pû tellement se renfermer dans son sujet, qu'il n'ait été obligé de parler des Revolutions arrivées dans l'Empire Romain par l'ondation des differens peuples qui l'ont ravagé & démembré. Ce point d'Histoire fort embrouillé, à cause des frequentes incursions de ces Barbares, paroît ici